Les contraintes d'injection sur les réseaux d'électricité et de gaz





Injection de biométhane ou cogénération ?

Contexte local

Le mode de valorisation du biogaz doit être étudié en fonction du contexte local : possibilité de valoriser la chaleur (toute l'année), proximité d'un réseau de gaz.

Soutien public

Les deux valorisations sont soutenues par des mécanismes de tarif d'achat ou de complément de rémunération, ou peuvent répondre aux appels d'offre de la CRE (> 500 kWe).

L'injection de gaz est autorisée et soutenue depuis fin 2011 (24 sites aujourd'hui).

Elle requiert d'épurer le biogaz pour le mettre aux normes (« biométhane ») avant de l'injecter dans un réseau de gaz à proximité.

Le réseau de gaz n'est pas présent partout et ne peut parfois pas absorber toute la production.

La **production d'électricité**, notamment par cogénération, est toujours possible.

Elle présente un moins bon rendement que l'injection de biométhane. La question du débouché chaleur est un enjeu majeur, tant environnemental qu'économique.

Les réseaux de gaz et les enjeux de l'injection de biométhane



Le biométhane doit être épuré, de manière à avoir les mêmes propriétés physiques et chimiques que le gaz de réseau (méthane).

> Ce procédé est parfaitement maîtrisé par tous les sites en injection : des technologies différentes, des fournisseurs variés ont fait leurs preuves.



Le biométhane doit être injecté dans un réseau à proximité, et qui présente des consommations suffisantes toute l'année.

- > Les contraintes du réseau de gaz sont :
 - qu'il n'est pas présent partout (10 000 communes et 77 % de la population)
 - que les consommations de gaz sont saisonnières (et le gaz ne « remonte pas » le réseau), alors qu'un méthaniseur produit de manière constante toute l'année.



Il est important de se rapprocher dès la phase amont du projet d'un contact chez le gestionnaire de réseau (GRDF, GRTgaz, TIGF) : ils vous conseilleront sur la distance au réseau et ses capacités.

Différents acteurs étudient des possibilités nouvelles : rebours (gestionnaires de réseau), gaz porté (projet Méthabraye), évolution des tarifs d'achat, ...

Enercoop







Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, et un réseau de coopératives qui porte un projet politique de réappropriation citoyenne de l'énergie.



La méthanisation fait partie intégrante du projet d'Enercoop :

- elle crée des synergies locales à l'échelle des territoires
- elle est un levier majeur de la **transition**



Notre objectif : soutenir le développement de projets de méthanisationinjection, grâce à la commercialisation d'une offre de gaz renouvelable auprès de nos clients et sociétaires.

Pour les clients de la coopérative :

→ une nouvelle offre à partir de 2018 : du gaz 100 % renouvelable, en contrats directs avec des installations de méthanisation-injection.

Pour les **producteurs de biométhane** :

- → un accompagnement en cours de construction
- → un achat de biométhane possible dès maintenant

Par ailleurs, pour les sites de méthanisation en cogénération :

→ depuis septembre 2016 Enercoop est agréé pour racheter les productions d'électricité renouvelable au tarif d'achat.